souvent employés, dans les exploitations, pour garantir les jeunes taillis de la dent destructive du lapin. Dans les départemens du nord et dans la Belgique, ces palis en planches servent à enclore des potagers, et soutiennent quelquefois de très-beaux espaliers.

Les *haies sèches en treillage* (*fig.*504) se font au moyen de lattes croisées et arrêtées en haut et en bas sur des lattes transversales avec un fil de fer; ou bien en gaulettes de divers taillis avec leur écorce (*fig.*505); elles ont un aspect agréable, et sont ordinairement destinées, dans les parcs et jardins, à enclore un espace réservé, ou des cultures précieuses que l'on veut protéger.

Fig. 504.

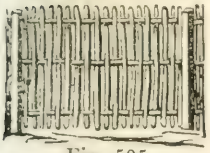
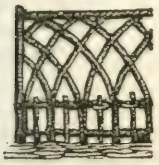
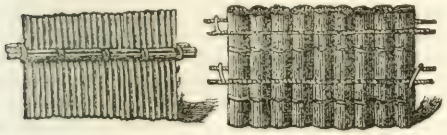


Fig. 505.



Haies sèches en paillassons. — Ces paillassons sont faits, suivant les lieux, avec de la paille, des tiges de Carex, de Typha, des Roseaux, des Sorgho et diverses plantes aquatiques, etc. (*fig.* 506 et *fig.* 507). Le paillasson est attaché par le haut et le bas sur une latte ou baguette; les extrémités de ces deux traverses sont fixées à des branches ou pieux, de manière à maintenir la haie dans la position verticale qu'elle doit avoir. Les jardiniers se servent de ces haies pour protéger des semences, ombrager des jeunes plantes, les abriter contre le vent, et empêcher les promeneurs de fouler le terrain qui les contient.

Fig. 506. Fig. 507.



§ II. — Des haies vives.

Les *haies vives* ont pour objet, comme les murailles, les fossés et les haies mortes, de circonscrire les propriétés rurales, de les préserver de l'invasion des animaux, du pillage des malfaiteurs, et encore d'abriter nos vergers contre la fureur des vents.

On peut employer toute espèce d'arbres et d'arbustes pour la *composition des haies vives;* mais on doit donner la préférence à ceux qui peuvent le mieux croître en lignes serrées et présenter constamment une tige bien garnie de rameaux, dont les racines pivotantes ou peu traçantes n'exercent aucune fâcheuse influence sur les terrains environnans, qui peuvent supporter des tontes fréquentes, et qui, quoique contrariés constamment dans leur direction naturelle, peuvent se maintenir dans un bon état de végétation pendant un grand nombre d'années.

Cependant, on doit concevoir qu'il n'est pas toujours indifférent d'employer tels ou tels arbres ou arbustes, quelles que soient les circonstances et la nature de la terre où la plantation doit avoir lieu; en effet, s'il s'agit simplement de marquer la circonférence d'une prairie, de fixer la ligne de partage entre deux héritages, on pourra employer divers arbres ou arbustes qui ne seraient plus convenables si l'on avait envie de préserver un champ du dommage que pourraient lui causer des malfaiteurs ou des animaux vagabonds; et il n'est personne qui ne conçoive qu'une plantation dans un terrain très-sec, ou dans un terrain très-humide, doit être faite avec des arbres ou des arbustes différens.

Ceci posé, nous diviserons cet article de la manière suivante : 1° clôtures défensives en haies vives; 2° clôtures défensives, composées en haies vives, fossés ou murailles.

I. *Clôtures défensives en haies vives.*

L'*Aubépine* (*Mespilus* ou *Cratægus oxiacantha;* en angl., *Hawthorn* ou *Thorn*) est sans contredit l'arbuste le plus propre à former une bonne haie de défense; une haie d'aubépine bien faite est impénétrable aux hommes et aux animaux, et souvent plus difficile à franchir que les murs.

Voici de quelle manière on procède ordinairement pour *construire une pareille haie.* On ouvre, au commencement de l'été, une tranchée plus ou moins large, suivant que la haie doit être construite sur un, deux ou trois rangs; on donne à cette tranchée de 45 à 50 centimètres (15 à 18 pouces) de profondeur; on place de chaque côté la terre provenant de l'excavation, qui reste ainsi exposée à la chaleur et aux influences atmosphériques.

Lorsqu'on veut *procéder à la plantation,* on remplit le rayon plus ou moins, suivant la force du plant; on place les brins à 16 centimètres (6 pouces) les uns des autres; on ramène les terres sur les racines, et on appuie cette terre avec le pied; on recèpe après le plantage à 4 centimètres (1 pouce 1/2) au-dessus du sol; on laisse la surface de la tranchée un peu en contre-bas, pour y retenir l'eau des pluies; on couvre cette surface d'une bonne couche de fumier d'étable; enfin, on a grand soin, par des binages et des labours fréquens, d'empêcher les mauvaises herbes d'envahir la plantation; l'on remplace avec soin les individus qui n'auraient pas repris; on tient la haie serrée par des tontes qui ont lieu de chaque coté, et on l'arrête lorsqu'elle est arrivée à la hauteur qu'elle doit atteindre par une tonte horizontale, ou en contournant les bourgeons de la partie supérieure en manière de corde, un peu avant la cessation de leur sève.

On doit avoir soin, lorsque la haie est formée de plusieurs lignes, de placer *les brins en échiquier.* On mêle quelquefois avec l'aubépine plusieurs sortes d'arbustes épineux, tels que le *Prunellier* (*Prunus spinosa;* en anglais, *Crabplum Stock*), l'*Epine à feuilles de poirier* (*Mespilus pyrifolia*), l'*Epine écarlate* (*Mespilus coccinea*); mais il arrive assez souvent qu'une végétation plus rapide dans l'un de ces arbustes influe défavorablement sur les autres, et empêche le bon effet qu'on aurait obtenu